CHU de Québec Université Laval | NOUVEAU COMPLEXE HOSPITALIER

COMPTE RENDU

Réunion du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier
tenue le 27 mai 2026, de 17 h 30 à 18 h 30
par l'application Microsoft Teams et au bureau de projet NCH, salle 4

Membres présents	Membres absents	Invités
M. Alain Couillard	Mme Claudette Arsenault	Mme Geneviève Bernier
Mme Chantal Douville	M. Robert Topping	
Mme Daphné Duhamel-Labrecque	Mme Sonia Tremblay	
M. Bryan Gélinas	M. Sol Zanetti	
M. Jean-Thomas Grantham	M. Hoffman Wolff	
Mme Andrée Houde		
Mme Christine Mimeault		
M. André Ouellet		
Mme Cindy Paquin		
Mme Christine Perron		
Mme Jessica Ruel-Thériault		

La rencontre se tient de façon virtuelle par l'application Microsoft Teams et en présentiel au bureau de projet NCH. Pour des fins de rédaction du compte rendu, la rencontre est enregistrée.
Monsieur Jean-Thomas Grantham préside la séance.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel que proposé. Aucun ajout n'est formulé par les membres présents, bien que M. Grantham mentionne que des points pourront être soulevés en cours de séance au besoin.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 22 OCTOBRE 2025 ET SUIVIS

Le compte rendu de la séance du 22 octobre 2025 est adopté avec une correction mineure concernant une mention de nomination à titre de finaliste. Aucun autre commentaire n'est apporté par les membres.

Concernant les suivis, M. Grantham revient notamment sur le dossier de la toponymie du site. Il rappelle que la consultation publique tenue à l'été 2025 avait généré plus de 1 300 propositions. Un jury composé à parts égales de membres internes et externes, incluant un représentant du comité de voisinage, a formulé une recommandation au PDG du CHU. Toutefois, l'annonce du nom est reportée

à l'automne 2026 afin de permettre la réalisation de validations complémentaires d'ordre juridique et institutionnel.

Un rappel est également fait concernant l'héliport. Une annonce gouvernementale est attendue dans les prochaines semaines quant au déploiement du transport médical héliporté. Il est précisé que les opérations sur le site du NCH ne débuteront qu'au moment de l'ouverture du pavillon des soins critiques, et non dès l'annonce du programme.

3. PRÉSENTATION DES TRAVAUX TERMINÉS ET À VENIR

La présentation de l'avancement des travaux est assurée par Mme Geneviève Bernier, qui remplace M. Robert Topping, absent pour des raisons de santé. M. Grantham en profite d'ailleurs pour lui adresser ses souhaits de prompt rétablissement.

Mme Bernier rappelle d'abord que le projet en est à une phase où les travaux extérieurs sont en grande partie complétés, et que l'activité se concentre désormais principalement à l'intérieur des bâtiments. Le site global ne présente donc pas de transformation majeure visible depuis l'extérieur depuis la dernière rencontre, mais l'avancement interne est significatif.

- **Pavillon destiné notamment aux soins critiques :** les travaux ont atteint une étape importante. Le revêtement extérieur est désormais complété, et la construction des passerelles reliant ce nouveau pavillon à l'hôpital existant est en grande partie réalisée. Ces liens physiques permettront une circulation fluide et entièrement intégrée entre les différents secteurs du complexe hospitalier.

 À l'intérieur, les travaux sont bien avancés dans plusieurs zones stratégiques. Le garage ambulancier, situé au niveau du rez-de-chaussée, est en voie d'achèvement. Le hall d'entrée principal commence à prendre forme, notamment avec l'installation des plafonds et des premiers éléments architecturaux. La « grande dorsale », corridor central structurant du projet, est maintenant clairement identifiable et permettra à terme de relier l'ensemble des pavillons du site, du centre de cancérologie jusqu'à l'hôpital existant.

 Les étages supérieurs montrent également un niveau d'avancement significatif. Aux niveaux des unités de soins, les postes de garde et certaines chambres, notamment en soins intensifs et en traumatologie, sont bien avancés. Les laboratoires progressent également, tout comme les installations mécaniques des derniers étages. Ces travaux témoignent d'une transition vers une phase de finition et de mise en service progressive des systèmes.

 Le projet d'héliport fait aussi partie des travaux à venir à court terme. L'installation de la plateforme sur le toit du pavillon des soins critiques nécessitera notamment l'utilisation de grues pour l'acheminement des équipements en hauteur.

- **Pavillon D :** les travaux sont à un stade très avancé. Les espaces destinés aux services alimentaires, incluant la cafétéria, sont largement aménagés et les équipements sont installés. L'équipe est actuellement dans une phase de mise en service, qui consiste à tester les systèmes, identifier les déficiences et effectuer les ajustements nécessaires afin d'assurer une livraison conforme et sécuritaire du bâtiment.

- **Rampe logistique :** la rampe logistique souterraine est maintenant fonctionnelle. Celle-ci permettra aux camions de livraison, notamment les véhicules de 53 pieds, d'accéder directement au débarcadère souterrain, réduisant ainsi de manière importante la circulation de camions dans les rues du quartier. Cette approche vise à rendre les opérations logistiques largement invisibles pour le voisinage et à améliorer la fluidité et la sécurité du secteur.

- **Stationnement P4 :** les travaux à venir incluent également l'aménagement du stationnement P4, destiné notamment à desservir l'urgence. La structure est complétée, mais les travaux de surface restent à réaliser, avec une mise en service prévue d'ici la fin de l'été ou l'automne.
- **Réaménagement de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus :** Mme Bernier mentionne que le réaménagement de l'hôpital existant (HEJ) est toujours à l'étape de planification. Les plans et devis sont actuellement en cours d'élaboration avec les professionnels externes.

En complément de ces travaux, M. Grantham informe les membres qu'un autre projet d'envergure sera annoncé prochainement, soit l'agrandissement du centre de recherche en génie tissulaire. Ce projet, bien qu'indépendant du NCH, se déroulera également sur le site et va générer un nouveau chantier dans le secteur.

Lors de la période d'échanges, certaines questions sont soulevées par les membres. Une interrogation porte sur l'installation de filets de protection sur la façade de l'hôpital existant. Il est précisé qu'il s'agit de travaux de maintenance de la maçonnerie, rendus nécessaires par la présence de petites chutes de matériaux. La mesure vise à assurer la sécurité des usagers, notamment dans un secteur très achalandé.

4. BILAN DES COMMUNICATIONS AVEC LES CITOYENS À CE JOUR

Mme Cindy Paquin présente ensuite le bilan des communications avec les citoyens. Elle souligne d'entrée de jeu que la période couverte est plus longue qu'à l'habitude, en raison de l'annulation de la rencontre précédente.

- **Infolettres :** depuis la dernière rencontre, quatre infolettres régulières ont été transmises aux citoyens (novembre, décembre, mars et mai), en plus de communications ponctuelles portant sur certains travaux spécifiques, notamment le nettoyage du réseau de vapeur et les activités de maçonnerie. Ces infolettres permettent de maintenir un lien constant avec le voisinage et d'informer les citoyens des activités du chantier et des impacts anticipés.
- **Plaintes :** on observe une diminution très importante du nombre de signalements. Alors que le projet recevait auparavant entre 16 et 20 plaintes sur une période comparable, seulement deux plaintes ont été enregistrées depuis la dernière rencontre. Cette baisse est attribuable au fait que les travaux les plus perturbateurs sont maintenant terminés et que la nature des activités sur le chantier a évolué vers des travaux intérieurs.

 Les plaintes reçues concernent principalement la circulation de camions. Un citoyen a notamment signalé la vitesse des véhicules et l'état de la chaussée sur l'avenue de Vitré, qui pourrait entraîner des vibrations ressenties dans les résidences et susciter des inquiétudes quant à l'intégrité des fondations. Un suivi a été effectué avec la personne concernée. Il lui a été suggéré de contacter la Ville de Québec pour l'état de la chaussée, et la possibilité de faire évaluer la situation par un ingénieur a été évoquée.

 Un autre enjeu, déjà soulevé précédemment, concernait l'éclairage de chantier. Les projecteurs installés sur les bâtiments et les clôtures pouvaient créer une nuisance visuelle pour certains citoyens ou éblouir les conducteurs sur le boulevard Henri-Bourassa. Des ajustements ont été réalisés, notamment par une réorientation des luminaires, ce qui a permis de corriger la situation rapidement.

 Lors des échanges, certains membres soulignent que la vitesse des véhicules demeure une préoccupation dans le quartier, particulièrement sur l'avenue de Vitré. M. Grantham indique qu'il effectuera un rappel auprès des partenaires et fournisseurs afin de sensibiliser les

conducteurs au respect des limites de vitesse et aux enjeux de sécurité dans un secteur résidentiel.

- **Faits saillants :** plusieurs actions de communication ont également été réalisées sur différentes plateformes.
 - 21 novembre : diffusion d'une vidéo portant sur les retombées économiques du projet en collaboration avec Québec International.
 - 27 novembre : publication d'une vidéo de visite virtuelle du pavillon D.
 - Janvier : rayonnement positif dans la revue Business Elite Canada.
 - 27 janvier : mise à jour du projet et des jalons à venir dans le journal Le Soleil.
 - 28 janvier : lancement d'une série de capsules vidéo intitulée « le NCH vous ouvre ses portes », dont un premier extrait consacré au bloc opératoire. Ces initiatives visent à mieux faire connaître le projet et ses composantes à un public élargi.

Mme Paquin mentionne ensuite que l'assemblée annuelle d'information aura lieu le 17 juin 2026 à 18 h au centre intégré de cancérologie. Un envoi postal est prévu afin d'inviter les citoyens du voisinage, et les membres du comité sont encouragés à relayer l'information.

Dans l'ensemble, le bilan démontre une amélioration notable du climat social autour du projet, avec moins de nuisances rapportées et une gestion plus proactive des enjeux signalés.

5. MISE À JOUR SUR LA MOBILITÉ

Aucun développement majeur n'est rapporté concernant la mobilité. Toutefois, les membres sont informés des impacts anticipés liés aux travaux du tramway et à la refonte importante du réseau du RTC. Des discussions sont en cours avec les partenaires afin d'adapter la desserte du site dans les prochaines phases.

Des questions sont soulevées quant à l'aménagement futur du boulevard Henri-Bourassa. Il est précisé que la configuration générale reviendra sensiblement à celle qui existait avant les travaux, avec le maintien du nombre de voies. Certains ajustements demeureront, notamment en lien avec l'accès à l'urgence et la logistique, ainsi que le repositionnement de la piste cyclable.

6. MISE À JOUR CONCERNANT LES ŒUVRES D'ART

Une mise à jour est présentée concernant les œuvres d'art. L'œuvre « Flick Flack », actuellement située le long de la rue de Vitré, sera retirée au cours de l'été afin de permettre des travaux liés à un projet d'Hydro-Québec. Elle sera restaurée avant d'être relocalisée, possiblement à l'entrée principale du pavillon des soins critiques, où elle bénéficiera d'une meilleure visibilité. Cette démarche est réalisée en collaboration avec l'artiste.

Par ailleurs, le dévoilement d'une œuvre d'art dans le pavillon D est prévu prochainement, et une présentation plus complète des œuvres du projet sera faite lors de la rencontre d'automne.

7. DEMANDES DES CITOYENS

Aucune demande citoyenne distincte des plaintes n'a été reçue depuis la dernière rencontre. Toutefois, plusieurs préoccupations ont été exprimées lors de la séance, notamment en ce qui concerne la vitesse des véhicules dans le quartier et la fréquence future des hélicoptères.

À ce sujet, il est mentionné que le volume maximal anticipé est de l'ordre de deux à trois mouvements par jour dans les périodes les plus achalandées. Il est également rappelé que la hauteur accrue de l'héliport devrait contribuer à atténuer les impacts sonores par rapport à l'ancien aménagement.

8. VISITE DU CHANTIER

Le comité discute de la possibilité d'organiser des visites de chantier pour les membres. Des contraintes organisationnelles sont évoquées, notamment en lien avec la sécurité et la disponibilité des équipes. Il est proposé de sonder les membres afin de déterminer les moments les plus propices, que ce soit en semaine, en soirée ou durant la période estivale.

9. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du comité de voisinage est prévue le 21 octobre 2026. D'ici là, les membres sont invités à participer à l'assemblée annuelle d'information du 17 juin.

La séance est levée vers 18 h 26. M. Grantham remercie les participants pour leur engagement et souligne l'importance de leur contribution au suivi du projet.